

S'exprimer pour mieux travailler

#Droited'expression

3 Droit d'expression : salarié·e·s, RSE et intérêt général

À PARAÎTRE

- 1 - Campagne « Droit d'expression »
- 2 - Règlement Intérieur, Charte éthique : décrypter pour se protéger
- 3 - Responsabilité Sociale des Entreprises**
- 4 - Des droits à utiliser
- 5 - Manager pour mieux travailler
- 6 - Manager autrement, ça existe
- 7 - Un statut pour le lanceur d'alerte
- 8 - L'UFICT, un espace de confiance pour agir
- 9 - Des représentants du personnel pour porter la voix des salariés

Les salariés aspirent légitimement à s'exprimer sur leur travail et ce faisant à lui donner du sens. Les politiques de RSE, Responsabilité Sociale ou Sociétale de l'Entreprise, prônées par les directions, interrogent l'entreprise sur sa finalité et les conséquences de son activité : qualité et prix pour le client et/ou l'utilisateur, qualité et continuité de fourniture et moindre coût pour le service public, développement local et respect de l'environnement pour les territoires, rémunérations, garanties sociales et conditions de travail pour les salariés et les sous-traitants... Finalité et conséquences concernent au plus haut point les salariés qui sont à la recherche de meilleures conditions sociales, de meilleure façon de travailler mais aussi d'une utilité sociale à leur travail.

Attention à l'opération d'habillage

La RSE apparaît dans le même mouvement que la financiarisation, dans les années 1980, accompagnée du mouvement dit de la « gouvernance des entreprises » qui remet les actionnaires et leurs critères financiers au pouvoir. Cet ultralibéralisme se heurte très vite à de nombreuses critiques. Pour ne pas se trouver confrontées à une escalade de lois, les grandes entreprises inventent la RSE « soft law », loi douce car non obligatoire, mettant ainsi en avant leur capacité à s'autoréguler et à s'assigner volontairement des objectifs sociaux en plus des objectifs financiers.

La RSE est un boomerang

Si l'on a pu constater des progrès ici ou là, la « soft law » s'est soldée, pour l'essentiel, par un échec tant les contraintes commerciales (la concurrence) et les préoccupations financières (la maximisation des profits) l'ont emporté. Si une charte RSE peut prôner le respect du client et du salarié, les pratiques commerciales de l'entreprise peuvent rimer avec ventes forcées et tromperie, externalisation et délocalisation... Dans ce cas, la RSE représente un argument publicitaire factice mais ce n'est pas une raison pour se désintéresser du sujet et jeter le bébé avec l'eau du bain. Les salarié·e·s peuvent très bien dire à l'entreprise : la RSE vous engage alors, respectez-la !

Ont participé à ce numéro :
Eric Buttazoni, Pascal Cabantous,
Marie-Agnès Combesque.
Maquette : Matthieu Vandestock

Ufict-CGT Mines-Energie
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex
ufict@ufict.fnme-cgt.fr
www.ufictfnme.fr

Date de parution : 27/02/2019

S'exprimer pour mieux travailler

La CGT propose de :

- ▶ Revendiquer et obtenir des accords RSE ambitieux, incluant des comités de suivi dans chaque entreprise pour proposer des plans d'action et veiller à leur application ;
- ▶ Débattre du contenu des accords dans les collectifs de travail, les réunions du personnel en liant contenu et finalité du travail ;
- ▶ Utiliser les organisations syndicales et les représentants du personnel en les informant des dérives, mensonges et décalages par rapport aux engagements observer dans le travail ;
- ▶ Intégrer la dimension RSE dans les propositions que peuvent construire les salarié.e.s et leurs représentants dans les CSE demain ;
- ▶ Utiliser les droits de refus, de retrait, d'alerte et de protection du lanceur d'alerte.

La RSE, l'intérêt général, le service public sont des enjeux majeurs. Nous revendiquons le droit de nous exprimer librement et de participer aux débats sur la stratégie de l'entreprise. Nous voulons défendre la finalité de notre travail. Nous combattons les injonctions paradoxales entre les affichages RSE et la réalité de l'activité.

«
Les salarié.e.s peuvent très bien dire à l'entreprise : la RSE vous engage alors, respectez-la !



#Droitd'expression